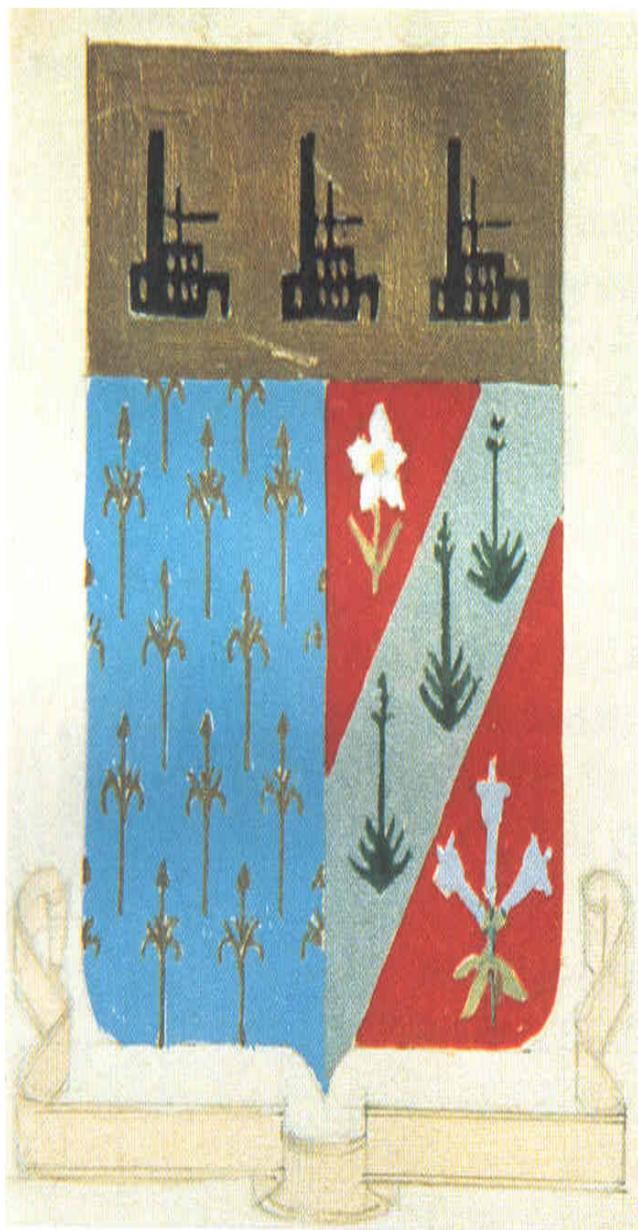


## Azur Semé de Cannes à Sucre d'Or... Les Origines des Armoiries de la Chambre d'Agriculture

En 1953, la Chambre, dont le secrétaire était Guy Sauzier, célébrait son centenaire. Et pour le célébrer dignement elle avait décidé, entre autres choses, de s'adresser au College of Arms de Londres afin d'obtenir des armoiries.



Elle confia donc à Max Boullé, architecte et artiste très connu, le soin de faire une ébauche qui serait soumise à l'approbation du College of Arms à Londres. René Lincoln, un passionné d'héraldisme, se chargea de traduire ce projet en langage héraldique. La **figure 1** nous montre le projet qui fut envoyé à Londres ainsi que le texte qui l'accompagnait (**encadré 1**). En langage vulgaire, cela voulait brièvement dire que le croquis représentait les principales industries de Maurice, soit des cannes à sucre, une fleur de thé, 3 plants d'aloès, une fleur de tabac et 3 sucreries. La Chambre souhaitait que figure sur le blason l'inscription «Mauritius Chamber of Agriculture».

### Encadré 1.

#### Draft Description of Coat of Arms

Party per pale 1 azure seme of sugar cane or 2 gules on a bend sinister argent between a tea flower and at base a tobacco flower proper, three aloe plants vert. On a chief or three sugar mills sable.

Parti d'azur et de gueules au 1 semé de cannes à sucre d'or au 2 à la barre d'argent chargée de trois plants d'aloès de sinople accompagnée en chef d'une fleur de thé au naturel et en pointe d'une fleur de tabac au naturel et un chef d'or chargé de trois usines à sucre de sable.

Au College of Arms, ce fut Monsieur Aubrey Tuppin, «York Herald» qui se chargea du projet. Il devait faire plusieurs remarques sur le croquis. L'inscription «Mauritius Chamber of Agriculture» devait être remplacée par

une devise appropriée. Une particularité du dessin, la barre d'argent [bend sinister] ne pouvait être retenue car elle dénotait une ascendance illégitime selon la symbolique héraldique! Il n'était pas question non plus d'accepter des usines, sans doute jugées peu médiévales par notre héraut. Il convenait également de surmonter l'écu d'un «crest». Ayant fait des recherches à ce sujet, le «York Herald» suggéra que ce «crest» représente un dodo, symbole de Maurice, notamment sur les armes de l'île.

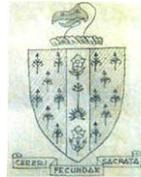
A la Chambre, on se mit donc à la recherche d'une devise, et comme il fallait qu'elle soit en latin on s'adressa à Raymond Hein, fin lettré qui avait étudié les classiques à Oxford avant de devenir avocat. Ses suggestions ont été assemblées dans l'**encadré 2**. Le choix du Bureau de la Chambre se porta finalement sur «**Cereri fecundae sacrata**». Traduction : «**La Chambre [sous-entendue] est consacrée à la féconde Cérés [déesse des moissons]**». On laissa tomber les usines et le bend sinister et on

### Encadré 2.

Suggestions pour la Devise de la

essaya de trouver une solution au problème du «crest». Comme un dodo entier aurait trop attiré l'attention et de plus aurait rappelé le club sportif du même nom, on opta pour une tête seulement (plumage or avec un bec rouge). La **figure 2** montre par rapport au croquis initial la progression du dessin après les commentaires du héraut.

On se rapprochait de la version finale. Monsieur Tuppin, après avoir reçu le croquis, finalisa les armes après avoir allongé le cou du dodo qu'il trouvait trop court [not enough neck] et introduisit certains ornements extérieurs. Il s'agit en l'occurrence d'un heaume et d'un «wreath» (qui descend du heaume et encadre l'écu) de couleur argent et azur.



## Chambre

### 1. *Libere fert tellus aperta*

Traduction : La terre travaillée rapporte généreusement.

### 2. *Splendet Vomer attritus sulco*

Traduction : Le soc usé par le sillon reluit (Virgile).

### 3. *Cereri fecundae sacrata*

Traduction : La Chambre (sous-entendue) est consacrée à la féconde Cérès (déesse des moissons).

### 4. *Altorem (cultorem) alunt arva*

Traduction : Les champs labourés nourrissent celui qui les nourrit (celui qui les cultive).



La **figure 3** ci contre montre la version «finale» approuvée par la Chambre et le College of Arms. Remarquez cependant l'erreur dans la devise qui aurait fait la joie d'un philatéliste : secundae au lieu de fecundae. Le **College of Arms** pouvait maintenant donner officiellement à la Chambre ses armoiries. [L'encadré 3](#) montre ce «grant of arms» dont le langage médiéval est à noter. La partie soulignée est en fait la description du blason en langage héraldique : «**Azure semée of Sugar Canes Or on a Pale Argent an Aloe plant between in chief a Tea flower and in base a Tobacco flower both stalked and leaved proper And for the Crest on Wreath Argent And Azur A Dodo's head coupéd Or beaked Gules...**».



En français ordinaire, on pourrait se hasarder à dire que l'écusson lui-même est «d'azur (bleu) semé de cannes à sucre d'or avec, par le centre, une bande verticale argent chargée respectivement de haut en bas d'une fleur de thé, d'une hampe florale d'aloès de sinople et d'une fleur de tabac».

*Les armoiries de la Chambre d'Agriculture, avec la devise corrigée*

Jean-Claude TYACK

ex-Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture